AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECT - P

REPORTING

Communication Publicitaire

30/04/2025

ACTIONS ■ Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 85,18 (EUR)**
(Part C/D) 32,46 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **30/04/2025**
Code ISIN : **(C) FR0000944696**
(Part C/D) FR0000944712
Actif géré : **1 303,68 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**
Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **FRANCE EQUITY**
Nombre de fonds de la catégorie : **239**
Date de notation : **31/03/2025**

Objectif d'investissement

Amundi France Engagement investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive.
Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG.
La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi.
L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer.
L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG.
Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

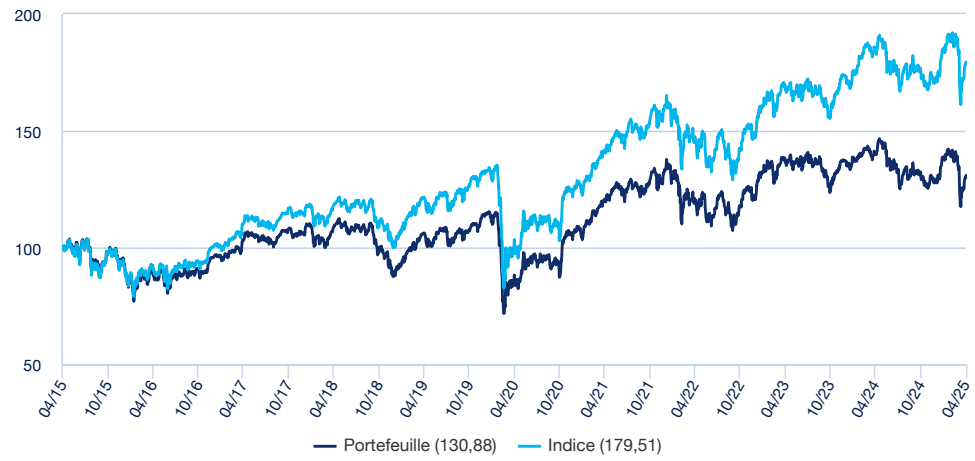

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/03/2025	3 mois 31/01/2025	1 an 30/04/2024	3 ans 29/04/2022	5 ans 30/04/2020	10 ans 30/04/2015	Depuis le 27/12/1990
Portefeuille	1,24%	-1,75%	-5,83%	-6,66%	8,15%	51,19%	30,88%	765,52%
Indice	3,82%	-1,68%	-3,32%	-2,31%	21,67%	77,16%	79,51%	-
Ecart	-2,59%	-0,08%	-2,50%	-4,35%	-13,52%	-25,97%	-48,63%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-5,59%	13,69%	-9,63%	25,17%	-6,02%	26,01%	-14,69%	9,85%	1,51%	14,88%
Indice	-0,16%	17,80%	-8,36%	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%
Ecart	-5,43%	-4,11%	-1,27%	-3,13%	-1,09%	-2,01%	-4,99%	-3,34%	-5,85%	3,55%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	17,54%	16,23%	18,18%	18,58%
Volatilité de l'indice	16,95%	15,97%	17,93%	18,56%
Tracking Error ex-post	2,41%	2,48%	2,57%	2,57%
Ratio d'information	-1,54	-1,68	-1,47	-1,27
Ratio de sharpe	-0,64	-0,03	0,42	0,10
Beta	1,02	1,00	1,00	0,99

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-66,02%
Délai de recouvrement (jours)	3 946
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,56%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	20,20%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTIONS

Frédéric Rosamond

Responsable Actions Françaises
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Stratégie d'engagement
Fin avril, la deuxième édition du rapport « Stewardship in AQTION » de SquareWell Partners, qui analyse les politiques de votes, a été publiée. Près de la moitié des investisseurs détaillent publiquement les motivations de leur vote, même si les institutions françaises ne sont pas tenues légalement de publier leurs votes, la plupart le font pour s'aligner sur des pratiques mondiales. Ces publications interviennent de plus en plus rapidement après l'assemblée générale, au fil de l'eau, et plus seulement une fois par an. Les préoccupations relatives à la rémunération des dirigeants occupent une place prépondérante. En particulier, près de la moitié des gérants d'actifs s'oppose aux rémunérations exceptionnelles, estimant que les actions qu'elles récompensent relèvent de leur responsabilité. Les questions liées à l'intelligence artificielle (IA) sont de plus en plus prises en compte par les investisseurs. Ils sont 40% à l'intégrer dans l'évaluation du conseil d'administration et dans la rémunération de long terme.
Le processus d'engagement a continué à être dense sur le mois d'avril, incluant des discussions avec les dirigeants des sociétés françaises essentiellement axées sur les résolutions qui seront présentées aux votes aux prochaines assemblées générales. L'indépendance du conseil d'administration, la séparation des fonctions de président et de directeur général, les plans de succession, la montée en compétence du Conseil sur les sujets tels que l'intelligence artificielle, l'évolution des rémunérations au regard de la performance des sociétés, le renouvellement de certains mandats, etc, sont autant de sujets qui ont nourri les débats avec les sociétés Alten, Vallourec, Sanofi, ou encore Vivendi.

Contexte de marché
Les marchés actions mondiaux ont brutalement décroché le 3 avril au lendemain du « Liberation Day » avant de rebondir presque aussi rapidement à partir du 10 avril, après l'annonce par Donald Trump d'une suspension de 90 jours des tarifs au-dessus de 10%… sauf pour la Chine. Le 30 avril, les marchés actions étaient presque revenus à leur point de départ de début de mois. En Europe, le paysage des indices nationaux s'avère contrasté sur le mois. Deux indices ont enregistré un gain en avril : le Dax 40 en Allemagne (+1.5%) et l'Ibex 35 en Espagne (+1.2%) alors que le SMI en Suisse (-3.8% en CHF, -1.5% ramené en euro) et notre indice de référence le CAC All Tradable en France (-1.6%) reculaient. Notons le très fort rebond de l'indice CAC Small (+5.7%).
Dans cet environnement encore volatile, les secteurs des biens de consommations, des services aux collectivités et des télécommunications ont surperformé. A l'inverse, le secteur de l'énergie a largement sous-performé et le secteur de la consommation discrétionnaire a continué à souffrir des incertitudes de l'environnement économique.

Performance du portefeuille
Dans ce marché volatile, le portefeuille a enregistré une performance en ligne avec son indice de référence, le Cac all Tradable. Les principaux détracteurs en termes de performance ont été Vinci, Engie et Saint-Gobain, valeurs sur lesquelles le portefeuille est sous-exposé et qui poursuivent leur rebond avec un biais domestique Europe, ainsi que le positionnement sur Airbus, impacté par des incertitudes concernant les complexités que pourraient apporter les taxes douanières sur la chaine d'approvisionnement,. L'absence d'exposition à des titres comme Stellantis ou TotalEnergies, qui ont lourdement sous-performé l'indice de référence, ont contribué positivement mais ce sont surtout les rebonds des titres l'Oréal, Spie, Société Générale et Danone qui ont porté la performance.

Mouvements de portefeuille
Peu de grands mouvements sur la période. Nous avons construit une position sur Orange (aspect défensif, une possible consolidation du marché français et enfin des besoins en investissement qui baissent donnant la possibilité d'augmenter la distribution). Nous avons également réduit la sous-pondération d'Engie afin de s'exposer aux services aux collectivités.
Le positionnement du portefeuille a par ailleurs été renforcé sur Technip Energies (croissance avec un bon support du carnet de commandes), compensé par la réduction de LVMH (en panne de croissance sur l'activité maroquinerie et face à un possible ralentissement aux Etats-Unis) ou encore Schneider (réduction de l'exposition au cycle pour le portefeuille). Nous sommes par ailleurs totalement sortis de FDJ United (des changements réglementaires négatifs et des taxes supplémentaires).

Perspectives
La période d'extrême volatilité devrait continuer avec la possible évolution des tarifs douaniers aux Etats-Unis et, la prudence est de mise. La suite de la saison des résultats devrait continuer de mobiliser l'attention des investisseurs et pourrait également continuer de nourrir la progression du marché des deux côtés de l'Atlantique jusque mi-mai. Nous continuons de penser que si un ralentissement est effectivement en cours, les risques d'une récession « durable » sont très faibles aux Etats-Unis, y compris en cas d'un regain de tension sur les droits de douane. Le marché actions européen pourrait continuer sa progression en tournant à nouveau son attention vers l'Allemagne, avec le vote officiel du Bundestag mardi 6 Mai pour désigner Friedrich Merz comme Chancelier, après que ce dernier ait conclu un accord de coalition avec ses partenaires fin avril. Dans cet environnement, le portefeuille continue de se focaliser sur des titres de qualité, habituellement plus résilients dans la durée. Le processus de sélection vise à maintenir un équilibre entre les valeurs de qualité sur lesquelles les convictions à moyen terme restent solides, et les valeurs cycliques faiblement valorisées, qui pourraient profiter des rebonds ponctuels. Renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et surtout l'engagement avec les sociétés françaises restent au cœur de la construction du portefeuille.

ACTIONS

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

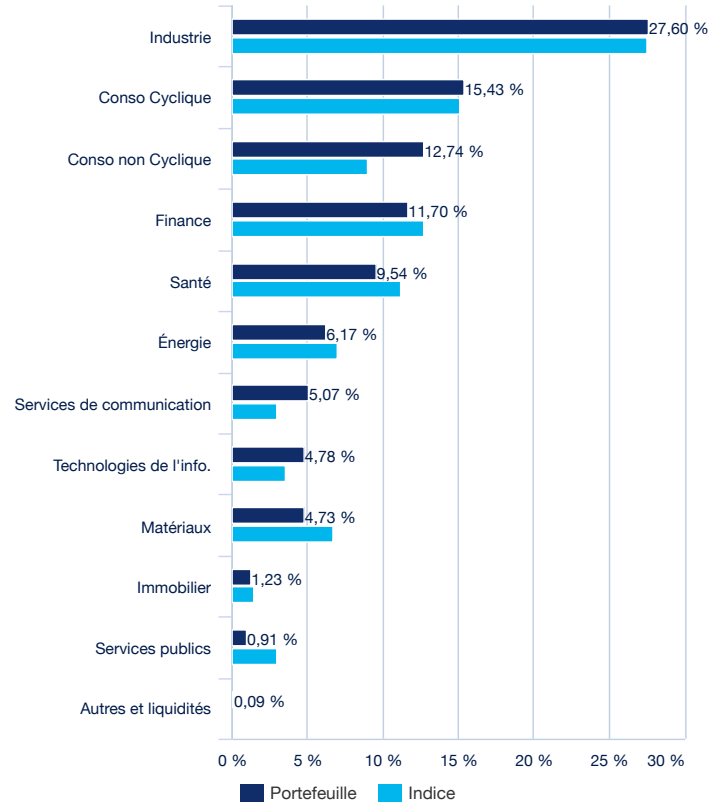

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Répartition géographique (Source : Amundi)

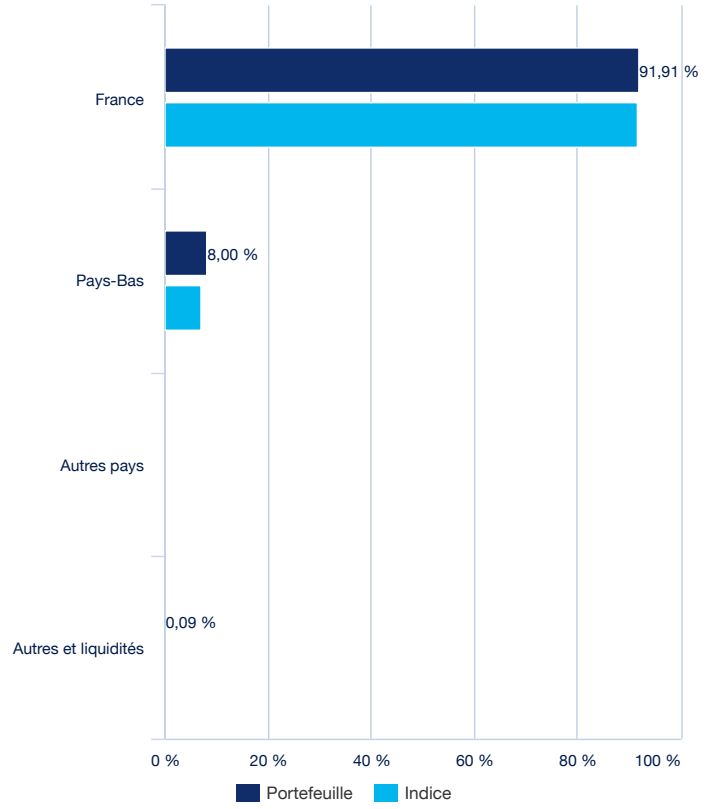

Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
SCHNEIDER ELECTRIC SE	7,89%
L OREAL SA	6,84%
SANOFI SA	6,66%
AIRBUS SE	6,03%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,92%
BNP PARIBAS SA	4,91%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,83%
TOTALENERGIES SE	4,20%
AXA SA	3,90%
DANONE SA	3,82%
Total	**54,98%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	31

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
L OREAL SA	6,84%	4,91%	1,93%
PUBLICIS GROUPE SA	2,87%	1,07%	1,80%
ALSTOM SA	2,18%	0,38%	1,80%
SPIE SA	2,05%	0,30%	1,76%
TECHNIP ENERGIES NV	1,97%	0,22%	1,75%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	7,89%	6,15%	1,74%
LEGRAND SA	2,84%	1,31%	1,53%
AIRBUS SE	6,03%	4,50%	1,53%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,61%	1,14%	1,47%
DANONE SA	3,82%	2,55%	1,27%
Total	**39,10%**	**22,52%**	**16,58%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	2,29%	-2,29%
TOTALENERGIES SE	4,20%	6,27%	-2,07%
AIR LIQUIDE SA	3,68%	5,44%	-1,76%
VINCI SA	1,69%	3,40%	-1,71%
ESSILORLUXOTTICA SA	2,88%	4,21%	-1,33%
THALES SA	-	1,32%	-1,32%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	-	1,15%	-1,15%
SAFRAN SA	3,47%	4,40%	-0,93%
STELLANTIS NV	-	0,92%	-0,92%
CREDIT AGRICOLE SA	-	0,82%	-0,82%
Total	**15,91%**	**30,23%**	**-14,32%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes E,F et G[1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille[2]

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille[2]

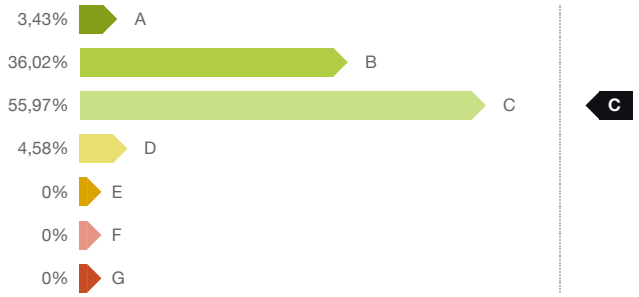

De l'univers de référence[3]

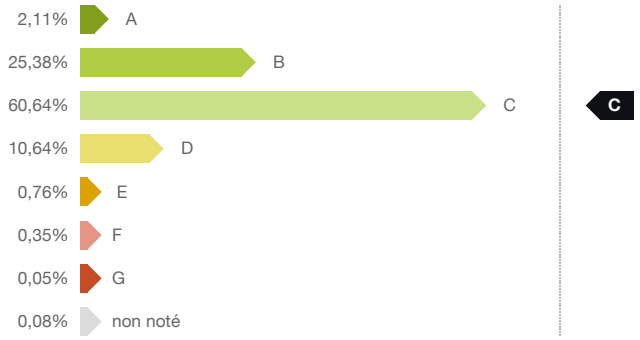

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	**C**

Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	31
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

ACTIONS

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 131,12 / 192,13

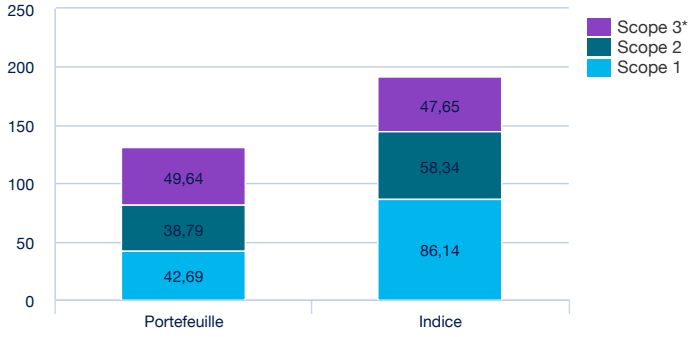

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
** Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement*

Taux de couverture	100%	99,80%

Social[2]

Mixité des Managers

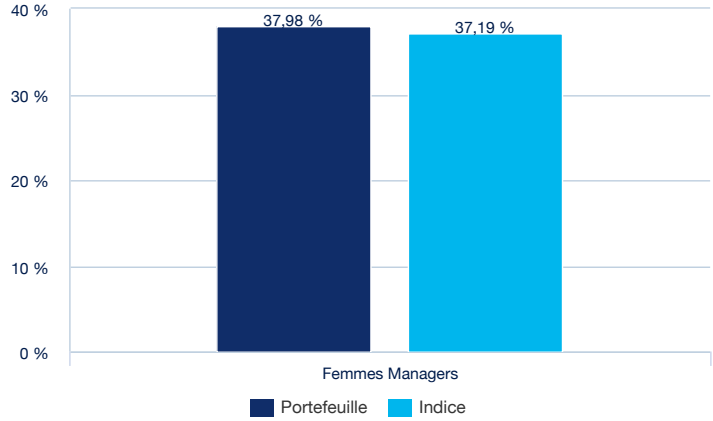

Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	100%	98,67%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

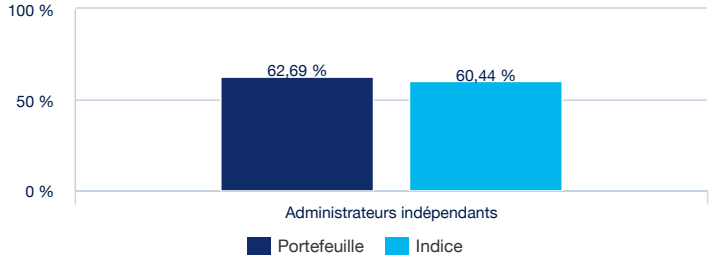

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	100%	99,71%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

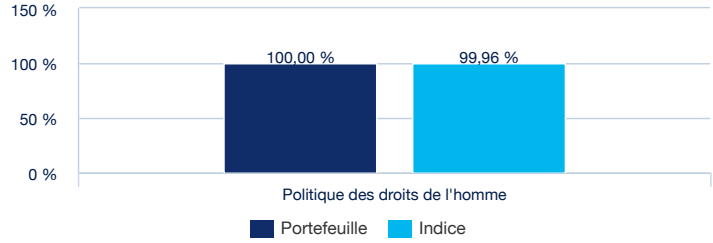

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	100%	99,71%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

ACTIONS

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	26/03/1974
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0000944696 (Part C/D) FR0000944712
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,20% -
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,30%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/11/2020 : 100.00% CAC ALL TRADABLE 24/11/2003 : 100.00% SBF 120 03/01/1992 : 100.00% SBF 120 CLOSE PI

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf